



## CAPA des Professeurs et chargé d'enseignement en EPS

### Déclaration des élus du SE-Unsa

Bonjour à Tous,

Dans une ambiance morose, bercée par la covid et le mécontentement général, s'ouvre cette CAPA des professeurs et chargés d'enseignement d'EPS.

Dans un premier temps, même si nous comprenons la charge de travail grandissante des personnels administratifs et les difficultés liées aux conditions sanitaires, le délai concernant la transmission des documents de travail nous semble très court, trop court. L'UNSA demande à l'administration de veiller à respecter un minimum de temps afin de pouvoir contacter les personnels enseignants concernés.

Cette année encore, l'incompréhension des professeurs d'EPS domine puisque 9 demandes de recours ont été formulées. Devant l'illogisme et l'incohérence des avis émis par la rectrice, les enseignants ne se sentent pas du tout reconnus et craignent pour l'avancement de leur carrière. En effet, nous nous retrouvons encore confrontés à la confusion entre les avis souvent très positifs proposés par les chefs d'établissement et le corps des inspecteurs et l'appréciation finale. Cette appréciation est d'autant plus importante qu'elle n'est pas modifiable à l'issue du troisième rendez-vous de carrière et qu'elle joue un rôle primordial dans l'évolution de carrière d'un enseignant en lui permettant un accès plus ou moins rapide à la hors-classe.

Pour les enseignants, respecter un pourcentage strict d'avis dans une plage d'appréciation n'est pas recevable : Il nous semble aberrant de dire à un collègue qu'il n'a obtenu qu'un avis satisfaisant parce que le quota dans la plage supérieure a déjà été atteint.

Concernant les demandes de congés de formation, on observe un nombre identique de demandes par rapport à l'année précédente. Ce nombre, relativement faible, ne montre-t-il une certaine démotivation des enseignants ? Le manque de considération, le peu de temps proposé pour la formation sont, sans doute, un frein à l'envie de se former.

D'autre part, l'UNSA tient à souligner son inquiétude concernant le public scolaire quant à l'année scolaire écoulée. Les inégalités entre les élèves se sont creusées. Même si le discours officiel se

veut rassurant, il n'empêche que nous observons un grand nombre d'élèves en décrochage scolaire. Quelles solutions seront proposées ? Comment seront-elles mises en œuvre ? L'UNSA regrette la gestion « économique » de l'éducation nationale qui limitent le nombre de personnels encadrants et enseignants.

Pour terminer, nous profitons de cette CAPA pour revenir sur la non sollicitation des différents syndicats lors des mutations. Cela renforce le pouvoir absolu de l'administration sur le mouvement des collègues. La présence des différentes entités syndicales était le gage non seulement d'équité entre les collègues mais permettait aussi d'éviter un grand nombre d'erreurs (comme ça a été le cas l'année précédente) tout en satisfaisant un maximum de personnes. L'UNSA demande à obtenir, au moins, un avis consultatif pour cette prochaine campagne.

Nous vous remercions de votre attention.

Les élu(e)s en CAPA EPS pour le SE-Unsa